

## APER (PREMIÈRE ÉDUCATION ROUTIÈRE)

### RÉSUMÉ DE L'ACTION :

Dans le cadre de la prévention et de la sensibilisation à la « Citoyenneté », menée par le Service de Prévention Primaire de la ville de Nice, des Agents de Surveillance de la Voie Publique, les ASVP écoles de la Direction de la Police Municipale sensibilisent les enfants à devenir un bon usager de la route, à connaître les dangers de la rue et à respecter les règles de sécurité.

### **Objectifs :**

- Connaître les principaux risques de la rue;
- Marcher et traverser en toute sécurité.

**Public visé :** GSM (Grande section de maternelle)

**Date de mise en œuvre :** Octobre 2025

**Lieu de l'action :** à l'école

**Périodicité de l'action :** année scolaire 2025/2026

**Durée de l'activité :** 1 heure

### **Procédure d'inscription :**

Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : [cataloguecitoyen.nice.fr](https://cataloguecitoyen.nice.fr)

Le Service de Prévention Primaire planifiera en collaboration avec les classes inscrites, les temps d'interventions.

**Contact :** [hager.ben-aouissi@ville-nice.fr](mailto:hager.ben-aouissi@ville-nice.fr)

